



Probleme au niveau du salaire selon l'echelon

Par **LeBOnTravailleur**, le **16/08/2015** à **01:27**

Bonsoir,

Je travaille chez Leclerc je fais de la mise en rayon, je suis donc employé libre service (ELS), je suis payé le SMIC (environ 1100€), sachant que je m'occupe aussi des commandes je pense que je ne suis pas assez payé sachant que à l'époque quand je travaillé chez Auchan j'étais payé plus que le SMIC (environ 1400€). Est-ce normal que je suis payé que 1100€?
MERCİ DE VOS REPOSSES.

Par **P.M.**, le **16/08/2015** à **09:05**

Bonjour,

C'est en vous référant à la classification de la Convention Collective applicable que vous pourriez éventuellement revendiquer une réévaluation de votre qualification et/ou du coefficient sachant que le SMIC brut actuel est déjà à 1457,52 €/mois...